

NORME FRANÇAISE  
HOMOLOGUÉEANALYSE CHIMIQUE DES ACIDES CHLORHYDRIQUE  
ET NITRIQUE  
DÉTERMINATION DU RÉSIDU FIXE SULFATÉNF  
**T 20-262**  
Juillet 1968**OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION**

La présente norme a pour objet la description d'une méthode pour le dosage du résidu fixe sulfaté des acides chlorhydrique et nitrique à usage industriel.

La méthode décrite est applicable aux acides contenant plus de 20 mg de résidu par kilogramme d'acide.

Cette méthode ne doit être appliquée qu'à l'analyse des acides ne contenant pas, en nature, en nombre ou en quantité, d'impuretés susceptibles de gêner le dosage. Ainsi, elle s'applique en général à tous les acides industriels courants, à l'exclusion de certains acides résiduaires.

**PRINCIPE**

Évaporation jusqu'à siccité avec transformation des sels en sulfates par traitement à l'acide sulfurique. Calcination à 800 °C et pesée du résidu.

**REMARQUE :**

Il est indispensable de prendre des précautions pour éviter toute souillure et tout entraînement au cours des manipulations. L'utilisation d'une enceinte exempte de poussière est très vivement conseillée.

**APPAREILLAGE**

Matériel courant de laboratoire et notamment :

- capsule de platine, de silice ou de quartz à fond plat, capacité utile 200 ml environ (pour des teneurs inférieures à 100 mg / kg utiliser obligatoirement une capsule en platine);
- four électrique réglable à 800 °C  $\pm$  50 °C;
- dessiccateur, **NF B 35-010**.

**RÉACTIF**

- 1 — Acide sulfurique ( $\rho_{20} = 1,84$  g/ml)

**MODE OPÉRATOIRE****Prise d'essai**

E = environ 100 g pesés à 0,1 g près dans la capsule préalablement calcinée à 800 °C, refroidie dans le dessiccateur et tarée à 1 mg près.

**Détermination**

Faire évaporer la plus grande partie de l'acide (volume final de 5 à 10 ml environ) en chauffant la capsule avec précaution sur un bain de sable. Retirer la capsule et la laisser refroidir à température ambiante.

Homologuée  
par arrêté du 25-6-68  
J. O. du 28-6-68

La présente norme remplace la norme T 20-304, homologuée le  
31 mai 1956.